

## Rapport d'activité 2016 de la Commission de déontologie de la fonction publique

20/12/2017

Ce rapport présente le bilan des départs dans le secteur privé et le cumul d'activité, et propose un focus en matière de recherche. Il conclut au caractère indispensable d'une coopération active entre la commission de déontologie de la fonction publique et la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, les missions de la première « étant tournée vers des objectifs de transparence de l'activité privée et publique des hauts responsables des autorités publiques, la seconde vers une gestion des cinq millions d'agents publics à tous les niveaux hiérarchiques, respectueuse des principes déontologiques ».